

Dossier d'Inscription

Licence Handball

Saison 2018-2019



Depuis la saison 2015-2016, la manière de gérer les licences a évolué. La fédération Française de Handball est passée le 1er juin 2015 à un système entièrement dématérialisé. Pour établir votre licence il est donc essentiel de fournir une adresse mail valide à laquelle vous recevrez votre licence électronique après finalisation de l'inscription.

Pour tout renseignement contactez-nous par e-mail à handballclubpaysdemormal@yahoo.fr ou par téléphone :

- 06.89.73.18.23 William Ledoux (laisser un message ou appeler après 19h)
- 06.77.55.11.45 Lionel Wajsbrot
- 06.03.69.19.96 Thomas Lelong

Pour établir une licence, vous devez fournir obligatoirement :

- La fiche de renseignement ci-jointe
- Le certificat médical spécifique à la pratique du handball ci-joint
- L'autorisation parentale pour les mineurs ci-jointe
- Une pièce d'identité (ou livret de famille)
- Une photo d'identité
- Le règlement à l'ordre du HBCPM (tarif des cotisations ci-dessous)
- Annexe 1 remplie pour les personnes ne prenant pas l'assurance.

Le dossier complet est à rendre auprès d'un entraîneur ou au siège du club, tout dossier incomplet ne pourra être finalisé et le joueur ne pourra pas jouer.

Cotisation saison 2018-2019

	Qualité Licence	Catégorie	Age		Prix Licence sans assurance facultative
Compétition	Joueur	Minihand	de 4 à 8 ans	(De 2011 et plus)	40 €
		-11 ans	de 9 à 11 ans	(De 2008 à 2010)	55 €
		-13 ans	de 11 à 12 ans	(De 2007 à 2006)	60 €
		-15 ans	de 13 à 14 ans	(De 2005 à 2004)	65 €
		-18 ans	de 15 à 17 ans	(De 2003 à 2001)	85 €
		Senior	+16 ans	(De 2000 et avant)	95 €
/	Loisir	/			70 €
/	Dirigeant	/	+18 ans		50 €
	Blanche Dirigeante		+18 ans		50 €
	Blanche joueur		+16 ans		95 €

*Licence gratuite pour les entraîneurs.

- Réduction de 5€ pour les dossiers rendus avant le 15/07
- Pour les licenciés d'une même famille, l'ainé règle la totalité de sa licence et les suivants bénéficient de 5€ de remise
- Possibilité de faire 2 ou 3 chèques
- Nous acceptons les différents coupons de réduction (Conseil Général / Chèques Vacances).

REGLEMENT INTERIEUR



Le Handball club Pays de Mormal est une association où doivent régner « convivialité », « sportivité », « esprit d'équipe » et « respect mutuel ».

Article 1

- Licence « Handball » :

Le montant de l'adhésion est fixé par les membres du Conseil d'Administration. Il comprend le tarif de la licence de la FFHB et un supplément permettant le financement de l'Association couvrant les engagements des équipes, les frais liés à l'arbitrage, les sanctions facturées par le comité, l'acquisition de matériel neuf nécessaire pour la pratique du sport lors des entraînements et/ou des matchs.

Article 2

- Comportement / Dégradation :

Tout comportement inapproprié constaté durant les entraînements et/ou matchs portant dégradation volontaire du matériel appartenant à l'Association ou présent dans les locaux mis à disposition de celle-ci, des locaux eux-mêmes mis à disposition (gymnase, salle de réunion, salle des fêtes...), les membres du Conseil d'Administration se verront dans l'obligation de saisir l'assurance du club au travers de la « Responsabilité Civile » du ou des concernés pour réparation de celles-ci.

Article 3

- Ensembles Sportifs :

Les chasubles, maillots et shorts, mis à disposition des joueurs, reste la propriété du club et se doivent d'être traités avec respect et entre tenus correctement par chaque licencié à tour de rôle.

Article 4

- Jeu Dangereux et Carton Rouge :

En cas de carton rouge pour attitude antisportive (et non faute de jeu), entraînant saisie de la Commission de Discipline, le licencié sera convoqué par le bureau du club avec les parents si mineur. Si incidence financière, elle sera à la charge du licencié fautif.

Article 5

- Vols : La responsabilité de l'Association ne peut en aucun cas être engagée en cas de vols de toute nature qu'ils soient.

Article 6

- Modification :

Le règlement intérieur est susceptible de modification, d'amélioration, à tout moment par les membres du Conseil d'Administration.

NOM Prénom

Signature

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

HANDBALL CLUB PAYS DE MORMAL



Identité

Nom	<input type="text"/>	Nationalité	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Sexe	<input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme	Département de naissance	<input type="text"/>
Date de Naissance	<input type="text"/>	Ville de naissance	<input type="text"/>

Coordonnées

Adresse	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Téléphone portable	<input type="text"/>
Ville	<input type="text"/>	Téléphone domicile	<input type="text"/>
Pays	<input type="text"/>	E-mail *	<input type="text"/>

* adresse mail valide obligatoire

Informations générales

Taille (cm)	<input type="text"/>
Latéralité	<input type="checkbox"/> Gaucher <input type="checkbox"/> Droitier <input type="checkbox"/> Ambidextre

Cession des droits

- Autorise la cession de son adresse postale aux partenaires commerciaux
- Autorise la cession de son adresse électronique aux partenaires commerciaux de la FFHB
- Autorise la FFHB à utiliser son image
- Autorise le HBC Pays de Mormal à utiliser son image

Souhaitez-vous être ajouté à la page Facebook du club?

<input type="checkbox"/> Oui	Pseudonyme :	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Non		

Cadre réservé au club

- Autorisation parentale + pièce d'identité du responsable légale (si licencié mineur)
- Certificat médical
- Pièce identité du licencié
- Photo

Règlement :

<input type="checkbox"/> Espèces	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Chèque(s) N°	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Autres	<input type="text"/>

Assurance

- Le licencié souhaite souscrire à l'assurance facultative « Garantie de base – accidents corporels »
- Le licencié ne souhaite pas souscrire à l'assurance, **il faut remplir l'annexe 1.**

ANNEXE 1

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Téléphone :

Numéro de licence :

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessous.

Je reconnais avoir pris connaissance :

- des conditions du contrat d'assurance MMA n°114 246 500 souscrit par la FFHB au travers de la notice d'information qui m'a été remise par courrier électronique au moment de la prise de licence
- être informé(e) de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes et assistance voyage couvrant, notamment, les dommages corporels auxquels la pratique du handball peut m'exposer et de la possibilité de souscrire ce type d'assurance auprès de l'assureur de mon choix
- des différents tarifs de licence appliqués par la FFHB pour la présente saison sportive.

Je ne souhaite pas souscrire à la garantie accidents corporels et à l'assistance rapatriement

Fait à

Le

Signature (précédée de « lu et approuvé ») :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé, autorise l'adhésion de mon enfant à la FFHandball pour les pratiques sollicitées et dans le respect des règlements fédéraux.

En outre, si cela était nécessaire, j'autorise le transfert de mon enfant à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie.

Dans le cas où mon enfant sollicite une licence « pratiquant », notamment en compétitions :
Conformément aux dispositions de l'article R232-52 du Code du sport,

j'autorise

je n'autorise pas



tout préleveur, agréé par l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ou missionné par la Fédération internationale (IHF) ou la Fédération européenne de handball (EHF), dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur ledit enfant mineur ou le majeur protégé.

dans ce cas :

Je reconnais avoir pris connaissance que l'absence d'autorisation parentale pour le mode de prélèvement susvisé est constitutif d'un refus de soumettre mon enfant à ce contrôle antidopage et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires (au minimum 2 ans de suspension ferme pour la 1^{re} infraction)

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à la FFHandball et les accepte.

Nom et prénom du représentant légal :

Nom et prénom du mineur ou majeur protégé :

Nom du club :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature :

CERTIFICAT MÉDICAL

(Article L231-2 du code du sport)

Je soussigné(e), docteur

certifie avoir examiné ce jour M. M^{me}

né(e) le (jj/mm/aaaa) :

et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir.

Date (jj/mm/aaaa) :

Signature et tampon du praticien
obligatoires

Données morphologiques facultatives communiquées pour permettre une analyse globale fédérale anonymée :